

Si vous prélevez des bécasses des bois, vous pouvez contribuer à des études pour une gestion durable de ces espèces.

L'analyse des ailes de la Bécasse des bois permet de déterminer la classe d'âge de l'oiseau et ainsi de mesurer le taux de jeunes et d'adultes prélevés à la chasse.

## Comment participer?

- Peser l'oiseau (balance de cuisine) et noter le poids.
- Couper une aile au ras du corps et non « au coude ». Il suffit de prélever l'aile la moins abîmée, coupée au niveau de la deuxième articulation, et de la stocker déployée. Une fois séchée, mettre l'aile dans une enveloppe standard avec les informations suivantes :
- Noter la date du prélèvement et le lieu du prélèvement
- Noter la nature du milieu (bois, prairies, marais, ...)
- Noter vos coordonnées complète (adresse, n° téléphone, mail) afin de recevoir la «fiche de vie de l'oiseau».

## Formulaire disponible sur le site de la fdc60 : www.fdc60.fr > Documentation > Oiseaux de passage et gibier d'eau

- Mettre le tout dans une enveloppe (pas dans un sac plastique).
- Envoyer le pli au siège de la Fédération des chasseurs, à Agnetz.



Renvoyez le tout, par la poste, au siège fédéral à Agnetz. Pour ce suivi, n'attendez pas la fermeture de la chasse de l'espèce, envoyez les ailes au fur et à mesure.

Seule la dissection permet la détermination du sexe de l'oiseau.

Complétez le formulaire et retournez le à la Fédération des Chasseurs de l'Oise 155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agntez - 60603 CLERMONT cedex

© 03 44 19 40 40 - ⊠ contact@fdc60.fr

